

# SI VOUS

# VOYEZ

# QUELQUE CHOSE,

# DITES

# QUELQUE CHOSE.®

## RECONNAÎTRE LES ACTIVITÉS SUSPECTES



### OBSERVATION

Personne qui montre un intérêt inhabituel pour des gens, des immeubles, des dispositifs de sécurité ou des zones environnantes, ou qui les photographie ou les filme.



### ACQUISITION DE CAPACITÉS ET DE MATÉRIEL

Tentative pour obtenir ou offrir de la formation sur des concepts de sécurité.  
Acquisition de matériel comme des cellulaires, des substances toxiques et des armes.



### ATTEINTE À LA SÉCURITÉ OU TENTATIVES D'INTRUSION

Personne non autorisée qui s'introduit dans un secteur ou un système à accès restreint ou dans un site protégé, ou se fait passer pour une personne autorisée en utilisant, entre autres, une carte d'accès ou un uniforme volé.



### SABOTAGE, ALTÉRATION OU VANDALISME

Endommagement, manipulation ou dégradation d'une partie d'une installation, d'une infrastructure ou d'un site protégé.



### TEST DE SÉCURITÉ

Interactions avec le personnel ou mise à l'épreuve du personnel ou des systèmes pour accéder aux endroits physiques, au personnel ou aux capacités de cybersécurité (p. ex. objets ou colis suspects, tentative pour obtenir des renseignements).



### MENACE EXPLICITE OU IMPLICITE

Menace formulée ou communiquée pour blesser ou tuer des personnes ou pour endommager une installation, une infrastructure ou un site protégé.

## EN CAS D'URGENCE, COMPOSEZ LE 9-1-1.

Signalez une activité suspecte à votre service de police local ou appelez le Réseau info-sécurité nationale de la GRC au **1-800-420-5805**.

Cette campagne est approuvée et menée par l'Association canadienne des chefs de police.

